



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
À S.E. M. EGIDE NKURIYINGOMA,
NOUVEL AMBASSADEUR DU BURUNDI
PRÈS LE SAINT- SIÈGE À L'OCCASION
DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE***

Jeudi 5 janvier 1984

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Je suis très heureux d'accueillir ici Votre Excellence, comme nouvel Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Burundi. Cette présentation de vos Lettres de créance est un événement attendu, dans lequel le Saint-Siège veut voir un signe prometteur de rapports d'amitié, de confiance et de coopération entre votre pays et le Saint-Siège.

Vos propos, remplis d'estime pour la foi chrétienne, pour la communauté catholique et pour l'action du Siège Apostolique, en sont le gage, et je vous en remercie vivement. Je vous saurais gré de bien vouloir exprimer également ma gratitude à Son Excellence le Président Jean-Baptiste Bagaza pour les sentiments et les vœux dont il vous a chargé d'être l'interprète.

2. Le Saint-Siège, pour sa part, apprécie de pouvoir entretenir de telles relations dans le but de contribuer à harmoniser l'action de l'Eglise et de l'Etat dans les pays, et aussi de s'efforcer ensemble de promouvoir la justice et la paix dans les rapports internationaux. Chaque peuple peut être sûr de l'estime et de l'amitié désintéressée du Saint-Siège, qui ne manque pas d'ailleurs de manifester son respect et ses encouragements aux Autorités qui ont la charge de le gouverner et qui prennent à cœur son bien commun.

Mais la situation du Burundi attire d'une façon particulière l'attention et la sollicitude du Saint-Siège. Il s'y trouve en effet une proportion de catholiques plus élevée qu'en aucun autre pays d'Afrique. L'évangélisation, en peu de temps, a porté des fruits remarquables et a permis à la foi

chrétienne d'être intégrée dans l'âme des Burundais et de marquer profondément leur vie personnelle, familiale et sociale.

Par ailleurs les qualités natives de vos populations sont connues de tous et, Votre Excellence le disait justement, ce sont les ressources humaines qui comptent. Le Saint-Siège apprécie également le souci manifesté par les Gouvernants d'instaurer plus de justice sociale et de solidarité pour consolider la paix intérieure, de faire face aux situations de pauvreté en accélérant le développement économique et culturel, de maintenir des relations de bon voisinage avec les autres pays africains.

3. C'est dans ce contexte qu'il importe, à nos yeux, de développer l'harmonie entre les efforts des communautés chrétiennes et ceux de la société civile. Certes les deux domaines, celui du spirituel et celui du temporel, sont distincts. Il est normal que les responsables de l'un et de l'autre agissent selon leur compétence, avec leurs initiatives et leurs moyens propres, pour répondre aux besoins à satisfaire dans leur ordre, et cela dans le respect de l'autre partie.

Mais les responsables dans ces deux domaines sont tous pareillement au service des Burundais, de leur bonheur, de leur progrès, de leur vie plus pleinement humaine. L'Eglise en ce qui la concerne, ne recherche rien d'autre que ce service; elle ne demande pas mieux que de coopérer à l'œuvre commune et d'aider, avec loyauté, ceux qui ont la lourde charge du bien commun, quand ils poursuivent ensemble la justice sociale, la paix, le progrès culturel et moral.

C'est ainsi qu'elle a été amenée à créer et à entretenir, avec ses moyens et dans une perspective de charité fraternelle, un certain nombre d'œuvres très utiles à la société, visant notamment l'instruction et l'éducation, l'assistance sanitaire, l'organisation de foyers, de coopératives... Mais le principal de son apport reste naturellement de former des chrétiens convaincus de leur foi, des hommes et des femmes compétents et généreux aussi pour les responsabilités humaines – familiales, professionnelles et civiques – qu'ils sont appelés à exercer, des consciences intègres et soucieuses de justice dans toutes leurs actions, des personnes animées par l'amour de leur patrie et de tous leurs compatriotes. Outre le bienfait qui en découle alors pour la religion, il y a là pour l'avenir du pays un atout précieux qui ne peut pas ne pas rejoindre la préoccupation des Gouvernants.

J'ajouterai même: les prêtres et les religieuses qui sont venus exprès d'autres pays aider leurs frères et sœurs burundais n'ont pas d'autre ambition ni d'autre amour. Toute l'Eglise au Burundi, qui, tel un arbre bien enraciné, connaît heureusement aujourd'hui sa floraison et ses fruits, est née d'une telle générosité missionnaire; et elle estime elle-même qu'elle a encore besoin de cet apport comme d'un véritable service, en attendant de faire bénéficier d'autres pays d'Afrique de la maturité de sa foi et de certaines de ses vocations, ce qui commence déjà à se réaliser.

4. C'est dire qu'entre l'Eglise et l'Etat, pour répondre aux espérances des Burundais, pour

consolider et faire grandir ce qui a été acquis et fait partie de leur légitime fierté, il apparaît nécessaire de développer toujours davantage une compréhension adéquate de la spécificité mais en même temps de la complémentarité et de la convergence des tâches religieuses et civiles, une atmosphère de confiance et d'accueil, un climat de paix et d'estime réciproque, le sens de la solidarité et un souci de la collaboration, en respectant les droits et libertés de chacune des parties et en admettant que l'Église dispose des moyens nécessaires à sa mission religieuse, qu'il s'agisse du personnel ou des instruments pastoraux incluant entre autres les moyens de communication sociale.

Un tel état d'esprit permettra de surmonter définitivement, dans le dialogue et dans la confiance mutuelle, les difficultés, parfois graves, qui ont pu surgir ces dernières années. Votre mission auprès du Saint-Siège, Monsieur l'Ambassadeur, pourra y contribuer grandement. C'est notre espoir. Je vous offre mes meilleurs vœux pour son accomplissement. Et je forme des souhaits cordiaux pour le bonheur et le progrès de tous vos compatriotes, pour l'avenir de la nation burundaise si chère au Saint-Siège, et pour la tâche de ses Gouvernants. J'implore sur tous les bénédictions, l'inspiration et l'aide de Dieu, qui vient au secours de nos efforts, Lui, l'Auteur de tout bien.

*AAS 76 (1985), p.574-576.

Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. VII, 1 pp. 22-24.

L'Attività della Santa Sede 1984 pp. 10-12.

L'Osservatore Romano 6.1.1984 p.4.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.3 p.6.

© Copyright 1984 - Libreria Editrice Vaticana